



Savoir des renseignements sur mon droit en tan que civil

Par **mari**, le **01/09/2008** à **15:16**

voila rnje sui retourner chez mes parents mai ils son regarder mon comptes et mon courrier et ils veulen m obliger a etre sous curateur

Par **Marion2**, le **01/09/2008** à **17:24**

Quelles raisons vous donnent vos parents pour vouloir vous mettre sous curatelle ?

Par **mari**, le **01/09/2008** à **17:53**

un ami m a heberger chez lui , et sa maman m a virer hier apres midi de chez son fils il a utiliser tou mes sous et il m a foutu a la porte . j ai appeler mes parents ils son venu me chercher . ma mere a foullu ranger mes affaires et maintenant elle ve surveiller mon compte pour la raison qu elle trouve que je sui incapable de me debrouiller toute seule. elle ve m obliger a me mettre sou curateur

Par **Marion2**, le **01/09/2008** à **18:00**

Une mise sous curatelle, c'est très lourd et ensuite pour en sortir....rnSi vous avez des

problèmes, proposez à vos parents de vous aider à gérer votre argent.
Laissez à vos parents le chéquier et la carte bleue.
Quel âge avez-vous ?

Par **mari**, le **01/09/2008 à 18:01**

j ai 23 ans mais ils veulen me forcer a le faire

Par **Marion2**, le **01/09/2008 à 18:04**

Discutez avec eux, proposez leur ce que je vous ai dit.
Je vous rappelle que pour sortir d'une curatelle, ce n'est pas du tout évident !

Par **mari**, le **01/09/2008 à 18:05**

ils veulen pa m écouter

Par **Marion2**, le **01/09/2008 à 19:47**

Vous n'êtes absolument pas obligée d'accepter une curatelle ! Si vous vous sentez capable de faire des efforts pour tenir vos comptes correctement et d'éviter de faire des bêtises.
Si vous signez un quelconque document ou si vous donnez votre accord à un médecin pour une curatelle, vous risquez fort de rester à vie sous curatelle.
Maintenant, je ne connais pas votre histoire, mais vos parents aussi, risquent de faire appel directement au Juge des Tutelles.